

Conseil de ville de Delémont du 25 août 2008

Interpellation

Place de la Gare: état des lieux

Cet été et durant cinq semaines, des travaux de réfection sur les voies de la ligne CFF entre Delémont et Boncourt ont été réalisés. Pendant cette période, le transport des voyageurs a été assuré par des bus.

Au contraire de toutes les autres gares concernées, les autorités delémontaines ont refusé le chargement des voyageurs en face des quais de la Gare, contraignant les usagers des transports publics qui sont souvent des personnes âgées, handicapées ou des personnes avec des bagages, à un déplacement désagréable et stressant pour le transbordement du train au car.

Ce choix a été dicté en raison de la fragilité des dalles en béton situées le long du bâtiment de la Gare. Celles-ci auraient pu, semble-t-il, subir des détériorations importantes.

En effet, depuis que le réaménagement de la place de la Gare a été réalisé, des défauts ont été constatés à plusieurs reprises sur ces éléments de revêtement de sol et ont dû être réparés. Toutefois il s'avère que ces réparations ne suffisent pas et que les problèmes ne sont pas résolus, puisque d'autres dégâts apparaissent le long du bâtiment.

Avant la mise en place du concept d'agglomération qui engendrera une évolution considérable du trafic des bus dans ce périmètre, on peut s'interroger sur l'évolution du problème.

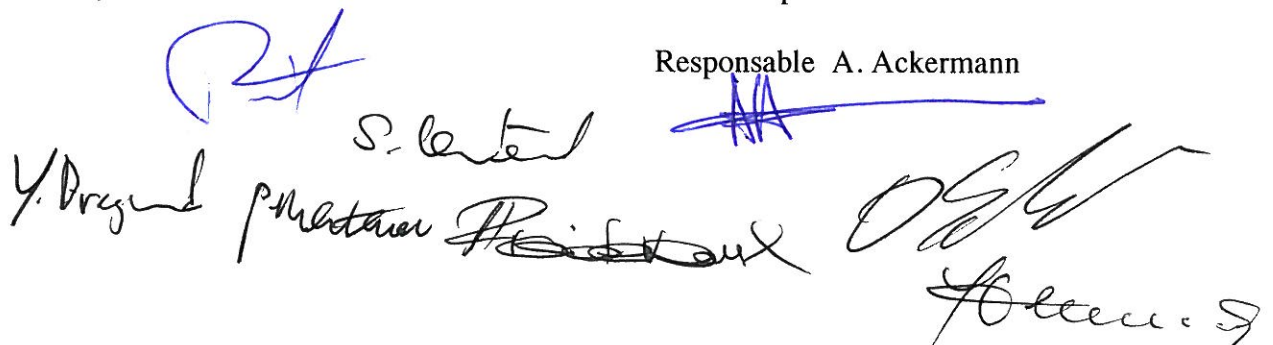
Nous posons les questions suivantes au Conseil communal:

- 1) Le Conseil communal est-il conscient de l'évolution du problème et une analyse a-t-elle été effectuée ?
- 2) Les matériaux choisis lors des travaux sont-ils judicieux et appropriés pour cette utilisation ?
- 3) Quels sont exactement les défauts constatés ?
- 4) Quel sont les délais de garantie ? Le cas échéant, des travaux de remise en état pourront-ils être exécutés dans ces délais ?
- 5) Que compte faire le Conseil communal pour remédier à ce problème et remettre la place de la Gare en conformité afin d'assurer une utilisation et une circulation sans encombre des transports publics ?

Delémont, le 22 août 2008

Groupe PDC – JDC

Responsable A. Ackermann


S. Lenter
Y. Dreyer
P. Mettler
R. Bissoux
A. Ackermann